

Bulletin provincial



N°10

2011

26 MAI

SOMMAIRE

—

Page

TUTELLE ADMINISTRATIVE

Services communaux d'incendie :

- MONS : Délibération du Conseil communal du 16 novembre 2010 – Prorogation de stage d'un officier pompier professionnel. 176
- MOUSCRON : Délibération du Conseil communal du 24 janvier 2011 - Promotion dans le grade de sous-lieutenant volontaire. 176
- MONS : Délibération du Conseil communal du 25 janvier 2011 - Promotion dans le grade de lieutenant professionnel. 177
- MONS : Délibération du Conseil communal du 25 janvier 2011 - Promotion dans le grade de lieutenant professionnel. 177
- TOURNAI : Délibération du Conseil communal du 28 février 2011 - Promotion dans le grade de sous-lieutenant professionnel. 178
- MONS : Délibération du Conseil communal du 28 février 2011 - Nomination définitive d'un officier pompier professionnel 178

INC/2011/002

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Prorogation de stage d'un officier pompier professionnel

VILLE DE MONS

—

Par arrêté du 6 janvier 2011, j'ai décidé d'approuver la délibération du 16 novembre 2010, par laquelle le Conseil communal de MONS décide de proroger, à dater du 1^{er} janvier 2011, le stage de M. W.W., sous-lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville, pour une seconde période qui ne dépassera pas un an et qui doit lui permettre d'obtenir le brevet d'officier.

MONS, le 27 janvier 2011

Le Gouverneur,

(s) Claude DURIEUX

INC/2011/035

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Promotion dans le grade de sous-lieutenant volontaire

VILLE DE MOUSCRON

—

Par arrêté du 9 mars 2011, j'ai décidé d'approuver la délibération du 24 janvier 2011, par laquelle le Conseil communal de MOUSCRON décide de promouvoir M. G. M., sergent, dans le grade de sous-lieutenant volontaire au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 11 mars 2011

Le Gouverneur ff,

(s) Guy BRACAVAL

INC/2011/055

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Promotion dans le grade de lieutenant professionnel

VILLE DE MONS

—

Par arrêté du 31 mars 2011, j'ai décidé d'approuver la délibération du 25 janvier 2011, par laquelle le Conseil communal de MONS décide de promouvoir, à dater du 1^{er} janvier 2011, M. T.P., sous-lieutenant, dans le grade de lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 12 avril 2011

*Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX*

INC/2011/056

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Promotion dans le grade de lieutenant professionnel

VILLE DE MONS

—

Par arrêté du 31 mars 2011, j'ai décidé d'approuver la délibération du 25 janvier 2011, par laquelle le Conseil communal de MONS décide de promouvoir, à dater du 1^{er} janvier 2011, M. R.V., sous-lieutenant, dans le grade de lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 12 avril 2011

*Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX*

INC/2011/060

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Promotion dans le grade de sous-lieutenant professionnel

VILLE DE TOURNAI

—

Par arrêté du 12 avril 2011, j'ai décidé de ne pas approuver la délibération du 28 février 2011, par laquelle le Conseil communal de TOURNAI décide de promouvoir, à dater du 1^{er} avril 2011, M. E.A., sergent, dans le grade de sous-lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 19 avril 2011

Le Gouverneur,

(s) Claude DURIEUX

INC/2011/071

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Nomination définitive d'un officier pompier professionnel

VILLE DE MONS

—

Par arrêté du 28 avril 2011, j'ai décidé d'approuver la délibération du 28 février 2011, par laquelle le Conseil communal de MONS décide de nommer à titre définitif M. W. W. en qualité de sous-lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville avec effet au 1^{er} mars 2011.

MONS, le 5 mai 2011

Le Gouverneur,

(s) Claude DURIEUX